

POUR PASSER UN CAP DIFFICILE, IL SUFFIT PARFOIS D'UNE PASSERELLE.

Pour accueillir, écouter et accompagner les clients fragilisés par des difficultés, suite à un accident de la vie, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou a créé 2 Points Passerelle à Tours et à Poitiers.



UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À CHAQUE SITUATION

POINT PASSERELLE EST UN DISPOSITIF QUI ACCOMPAGNE DES PERSONNES EN DIFFICULTÉS AUSSI BIEN SUR UN PLAN HUMAIN ET PERSONNEL, QU'ÉCONOMIQUE.

Le Point Passerelle accompagne des clients et des sociétaires :

- Fragilisés par un ou plusieurs accidents de la vie (chômage, décès, divorce, maladie, sinistre...).
- Rencontrant des difficultés administratives importantes (préavis d'expulsion, redressement fiscal, suspension de droits...).
- En situation, ou en danger, d'exclusion financière et/ou sociale.
- Ayant la volonté de s'en sortir et étant de bonne foi.
- Ayant besoin d'être accompagnés.

Le Point Passerelle vise l'autonomie des personnes et a pour objectif de "remettre en selle" les clients fragilisés.

La personne en difficultés est orientée vers le Point Passerelle par :

- Les collaborateurs des agences ou services du siège du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou.
- Les Administrateurs d'une Caisse locale.
- Le personnel des services sociaux et associations du département.
- Les partenaires (EDF, Engie, Action logement).

UNE ÉQUIPE DE CONSEILLERS PERMANENTS ET EXPÉRIMENTÉS

Tous justifient d'une expérience bancaire et humaine.

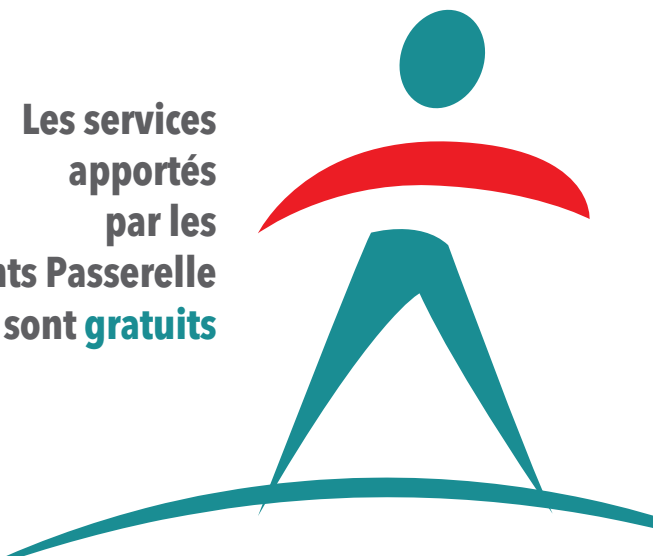
Les conseillers Point Passerelle sont là pour :

- Instaurer une relation de confiance fondée sur l'écoute.
- Etablir rapidement des propositions.
- Encourager la personne à prendre des décisions, entreprendre des démarches.
- L'orienter vers des structures compétentes.
- Dans certains cas, intervenir directement auprès de divers organismes.

Le Point Passerelle peut compléter son dispositif d'aide en proposant une convention d'accompagnement.

Dans ce cas, les conseillers font appel à des personnes bénévoles, (administrateurs ou anciens administrateurs, retraités du Crédit Agricole) fédérés au sein de l'association **CASD**⁽¹⁾ (Association Crédit Agricole Solidarité et Développement - Fonds Mutualiste - Pour la Touraine et le Poitou).

**Les services
apportés
par les
Points Passerelle
sont gratuits**



DES SOLUTIONS PERSONNALISÉES POUR SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN

► **Le requérant, sociétaire ou client du Crédit Agricole doit faire preuve d'une démarche personnelle et volontaire en prenant lui-même son rendez-vous.**

L'échange va lui permettre d'exprimer son histoire, ses émotions, ses angoisses, ses interrogations.

► **A l'issue d'un ou plusieurs entretiens, le requérant et le conseiller Point Passerelle se mettent d'accord sur des solutions financières et/ou sociales.**

Exemples : négociation avec les créanciers, aide à la constitution du dossier de surendettement...

► **Le Point Passerelle aide le requérant à acquérir la capacité à :**

- Mieux gérer son argent.
- Apprendre à organiser son budget avec des outils adaptés.
- Se donner des priorités et repartir sur des bases saines.

► **Le Point Passerelle apporte des solutions concrètes :**

- Micro-crédits.
- Restructuration de dettes.
- Accompagnement et démarches diverses.
- Mise en relation avec les partenaires.

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS SUITE À UN ALÉA DE LA VIE ?

LA RUBRIQUE "JE VIS UN COUP DUR"
DU SITE INTERNET DU CRÉDIT AGRICOLE
DE LA TOURAINE ET DU POITOU
RÉPOND À TOUTES VOS QUESTIONS.

Séparation, perte d'emploi, maladie ou encore décès,
le Crédit Agricole est à vos côtés en toute circonstance.

POUR ACCÉDER À CETTE RUBRIQUE :

> Rendez-vous sur <https://www.credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/particulier/conseils/coups-durs/mes-coups-durs.html>

POINT PASSERELLE

Avec ses Points Passerelle, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou affirme son attachement à ses valeurs mutualistes : proximité, responsabilité et solidarité.

POUR CONTACTER LES POINTS PASSERELLE :

Ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 18h00



POINT PASSERELLE EN INDRE-ET-LOIRE

Agence de Crédit Agricole
de Tours Thiers
90 avenue de Grammont
37000 Tours
02 47 39 83 91*

POINT PASSERELLE EN VIENNE

18 rue Salvador Allende
86006 POITIERS Cedex
05 49 42 37 16*



pointpasserelle@ca-tourainepoitou.fr



*Prix d'un appel local quel que soit l'opérateur. (1) CASD - Association Loi 1901 déclarée en préfecture de la Vienne le 27 juin 2013. Siège social : 18 rue Salvador Allende 86008 Poitiers Cedex. CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 - Poitiers Cedex 1 - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 (www.orias.fr). Service communication. Edition 06/2019 par l'agence Dessine moi un objet. Document non contractuel.